BUSSAC Info

BUSSAC SUR CHARENTE

N°107 - Mai • Juin • Juill. • Août 2010







CABINET DE COACHING, COMMUNICATION ET RELATIONS HUMAINES

Mme HAZART BRILAC
175 Route du Val de Charente
T 05 46 74 52 96
T 06 03 03 61 12
T 09 75 33 69 61
cohesioncoach@orange.fr

PLOMBERIE - CHAUFFAGE COUVERTURE ZINGUERIE - DEPANNAGE

Frédéric GELICUS
ARTISAN
Les Mailleaux
T 05 46 74 50 65

VIVAL
Alimentation, tabac, presse, point chaud et photos

Sophie et Frédo COURBARON
Ouvert tous les jours, sauf le mercredi : de 7h30 à 14h00 et de 15h30 à 19h30
Dimanche et jours fériés 8h - 13h
T 05 46 92 56 16

PONEY CLUB

"Le fer à cheval"
Cours, stages, promenades
8 chemin des Motillons
T 05 46 93 44 37
T 06 09 39 58 65

MEUBLES ANCIENS

M. COUTIN Laurent
Achat et Vente Meubles anciens (Buffets, bonnetières...)
11 Chemin des Chagnauds
Les Ablains
T 06 72 96 23 67

SCIERIE BRUNETEAU

Vente de bois de charpente
Sciage à l'heure
150 Route de Beauchail
T 06 63 27 99 22
T 05 46 93 43 98

MASSEUR KINESITHERAPEUTE

Stéphane PROUTEAU
286 Route du Val de Charente
(avec espace balnéothérapie)
T 05 46 90 73 89

COIFFURE MIXTE

Françoise PLANET
148 Route du Val de Charente
T 05 46 74 26 62
avec ou sans rendez-vous.

FROMAGERIE FINE

Sandrine et Régis MOREAU
35 Chemin des Motillons
T 05 46 74 53 38
sandrefrom@aol.com

INFIRMIERE

Patricia MARKO
1 Allée des Chaumes
T 05 46 93 98 79

FROMAGERIE JACQUES

Marchés de Saintes,
Saint Jean et Jonzac
Plateaux sur commande

T 05 46 74 09 57
T 06 87 83 64 91

ASSISTANCE ADMINISTRATIVE

Nathaly PERON
Pour les particuliers, étudiants, professions libérales, PME, artisans, associations...
tous travaux de secrétariat
T 06 72 10 20 77
www.assistante-administrative.com

CAFE - BAR

Thierry MONGET
Jeux vidéos Flipper Baby foot
Vente de cartes de pêche
Fermé le lundi
ouverture 8h15
T 05 46 93 65 70

ENTREPRISE DE PEINTURE

David MARQUISAUD
11 Chemin de la Grand'Porte
T 05 46 92 06 65

GARAGE - STATION SERVICE

Dominique PEROCHAIN
Réparation mécanique toutes marques
155 Route du Val de Charente
T 05 46 74 41 12

SOMMAIRE

BUSSAC INFO BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION

N° 107 Mai-Juin-Juillet-Août 2010

Responsable de la publication : Christophe Dourthe

Rédacteur en chef : Françoise Durand

Comité de rédaction :
C. Dourthe - F.Durand - J.Luc Marchais - D. Pubert
C. Chatelier - J.Barbot - M.C Allinand - M. Ferreira

ISSN : 0776 6 2246

Imprimé par : Imprimerie IDE - Saintes

En couverture : Eglise Notre de Dame de Bussac, Saules de la Grand-Porte, Port Berteau

Au dos : Ecole Gustave Courbet, château, rétable et tableau de l'Assomption, bordure de Charente à la Grave, les moutons du Paviot, sentier des trois moulins, fontaine des Guilloteaux, moulin de Rochefollet

- Page 2 Petites annonces - Dates à retenir
- Page 3 Editorial

Informations municipales

- Page 4 Conseil municipal du 8/7/10
- Page 6 Conseil municipal du 30/8/10

Informations locales

- Page 8 Etat civil
- Page 9 Informations CDC
- Page 12 Vie paroissiale
- Page 13 Ca s'est passé à Bussac
- Page 15 Le point sur les travaux
- Page 17 La chaufferie collective à bois déchiqueté

Pages centrales couleur

- Page 22 CCAS
- Page 23 Nouvelles de la bibliothèque
- Page 24 Nouvelles de l'école

Foyer rural

- Page 27 Mot du Président
- Page 28 Activités des sections
- Page 36 Revue de presse

MAIRIE DE BUSSAC - SUR - CHARENTE
139, route du Val de Charente - 17 100 Bussac sur Charente

Tél 05 46 93 11 11 **Fax** 05 46 93 92 32 **E mail** mairie@bussac-sur-charente.fr

Ouverture au public : Le lundi 09h00 à 12h00 et 17h00 à 18h00
Du mardi au vendredi 14h00 à 18h00

DATES A RETENIR …

➢OCTOBRE

16 : repas fruits de mer
18 : réunion publique sur le compost

➢NOVEMBRE

06 : loto boule bussacaise
11 : repas des retraités
15: concours belote à la salle municipale
21 : bourse aux jouets
28 : marché de noël

➢DECEMBRE

12 : Arbre de noël

PETITES ANNONCES



MOBIL ' COUTURE

Delphine DUPAS vous propose ses services de couture, retouches, vente de mercerie…..
Camion mobile stationnant tous les jeudis place des chaumes de 15h à 18h

Cherche heures de ménage ou heures d'aide à domicile pour enfants ou personnes âgées
Tel : 06.24.74.69.23

Avis de recherche

Une jeune chatte cherche ses maîtres depuis début septembre et erre aux chagneaux. Elle est de type européen, sans collier, craintive mais se laisse caresser, ce qui laisse penser qu'elle a déjà eu un foyer…Pour tout renseignement s'adresser en mairie.

COIN INTERNET



ADSL à Bussac

Toutes les informations pour connaître l'état de la couverture internet de notre commune, les zones éligibles à l'ADSL, les opérateurs disponibles :

N° Azur : 0810170017

www.17-numerique.fr

Un site indépendant d'information a été mis en ligne par Chantal Thalazac, webéditrice et assistante vie scolaire à l'école Gustave Courbet de Bussac :
http://vivre-a-bussac.perso.sfr.fr

Semaine du goût du 11 au 17 octobre : pour savoir ce qui se passe près de chez vous :
www.legout.com

A VENDRE MAISON CHARENTAISE

Centre bourg de Bussac
(derrière la mairie)
Terrain 900 m2 + dépendances

Se renseigner en mairie

Monument funéraire à céder
Suite changement de région, cède concession cinquantenaire (1992-2042)
Caveau 2 places, jamais occupé
Monument granit du Tarn.
Aucune inscription
Cimetière de Bussac sur Charente
Tel : 06 70 97 29 80

PLACE DES CHAUMES



PIZZA FLAMME (PIZZA AU FEU DE BOIS) : *Le jeudi de 17 à 20 heures*
Programme à retirer au camion. Passez vos commandes au 06 09 81 78 77

Editorial

La situation économique du pays, l'annonce du « gel » des dotations aux communes, les incertitudes concernant les ressources des autres collectivités territoriales ont incité les élus de Bussac à modifier leurs projets : ces arbitrages et la hiérarchie des priorités ont été rendus en fonction de la situation actuelle de notre commune, de sa place dans le territoire, des besoins estimés de ses administrés et des possibilités financières à l'avenir.

Le budget est composé de frais de fonctionnement et de dépenses d'investissement.

Les investissements sont amortissables et les subventions de l'Etat, de la Région, et du Département aident la commune à réaliser ses projets ; mais ces investissements sont d'autant plus intéressants qu'ils entraînent ensuite une réduction des dépenses de fonctionnement….les élus souhaitent par ailleurs continuer de maîtriser la fiscalité locale qu'ils décident encore.

Du réalisme : ainsi, l'idée de réaliser une nouvelle mairie, en libérant l'actuelle pour en faire une bibliothèque et une médiathèque, et en donnant à l'école une salle supplémentaire a été abandonnée : la réalisation d'un tel projet a semblé trop dispendieuse pour les capacités d'investissement de notre commune avec une augmentation prévisible des frais de fonctionnement.

Des économies de fonctionnement pour œuvrer au bien commun : les investissements réalisés dans la chaufferie à bois déchiqueté, et dans le groupement de commande téléphonique de la ville de Saintes, ont l'ambition d'être source d'économies, permettant de retrouver des moyens financiers.

Des recettes pour mener à bien de nouveaux projets : la vente de la maison acquise au centre bourg et la pose de panneaux photovoltaïques sur les toits des bâtiments communaux ont pour objectif de créer des recettes nouvelles.

Les élus ont aussi décidé d'adhérer au syndicat des transports interurbains de la ville de Saintes pour offrir à la population une desserte régulière vers la ville centre de notre territoire ; ce projet devrait améliorer les possibilités de se déplacer pour les jeunes et les anciens de la commune, dans de bonnes conditions, et à un coût raisonnable.

L'aboutissement du plan de Prévention des Risques d'Inondation dus à la Charente (PPRI) permettra de revoir notre plan Local d'Urbanisme afin de le rendre compatible avec le PPRI : les contraintes en matière d'urbanisme pourraient être réduites dans certaines zone.

Le schéma de cohérence et d'organisation territoriale construit par le Syndicat de pays de la Saintonge romane s'imposera, lui aussi, à ce plan local d'urbanisme.

Bonne rentrée !

Christophe Dourthe

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 JUILLET 2010

Le Maire ouvre la séance et informe le Conseil municipal des remerciements adressés par la famille de Mme MOISY Yvette suite au geste de sympathie de la Commune à l'occasion de son décès. Le Maire remercie au nom de tous les élus, les administrés de la Commune qui ont bien voulu faire don à la Commune de CHARRON, sinistrée suite à la tempête Xyntia. Il remercie aussi les bénévoles ainsi que M. Serge GAUDIN pour le prêt de son camion permettant ainsi l'acheminement du matériel et mobilier jusqu'à CHARRON.

1-Décisions modificatives.

Vote de crédits.

Le Maire informe le Conseil municipal qu'il a été destinataire d'une demande de participation aux travaux de restructuration du C.E.S René Caillé. Cette dépense n'était pas prévue au moment du vote du Budget 2010. Il propose donc l'inscription des crédits de la manière suivante :

D.	C/20413	+ 578 €
D.	C/2151-199	- 578 €

Le Conseil municipal accepte cette proposition.

Opération d'ordre : reprise consentie par le fournisseur.

Le Maire rappelle au Conseil municipal qu'une tondeuse autoportée a été achetée en ce début d'année. Afin de faire apparaître au budget le montant de la reprise consentie par le fournisseur, il convient de procéder à l'écriture de la manière suivante :

D.	C/2188-195	+ 6 338,80 €
R.	C/024	+ 6 338,80 €

Le Conseil municipal accepte cette proposition.

Restructuration du C.E.S d'Aubigné

Le Maire informe le Conseil municipal que la Commune a procédé au règlement du solde de la participation aux travaux d'investissement du C.E.S d'Aubigné, fin 2009. Il convient donc de procéder à l'amortissement de cette somme à partir de cette année. Le Conseil municipal décide de fixer la durée de cet amortissement à 3 ans, à partir de 2010 et d'ouvrir les crédits de la manière suivante :

D.	C/6811-042	+ 11 867,73 €
R.	C/280413-040	+ 11 867,73 €
D.	C/023	- 11 867,73 €
R.	C/021	- 11 867,73 €

Le Conseil municipal accepte cette proposition.

2- Plan Local d'Urbanisme : suppression d'un emplacement réservé.

Le Maire informe le Conseil municipal qu'en vue de la construction de la station d'épuration, la zone retenue pour l'implantation ne coïncide pas avec l'emplacement réservé n°7. En conséquence, il sollicite le service Urbanisme de la CDC du Pays Santon pour la préparation du dossier en vue de la suppression de cet emplacement réservé.

3- Déclaration préalable : délégation de signature.

Le Maire informe le Conseil municipal, du dépôt en son nom d'une déclaration préalable sur un bien lui appartenant. En application de l'article L422-7 du Code de l'Urbanisme, le Maire étant directement intéressé par l'autorisation à délivrer ne peut exercer lui même cette compétence, un membre du Conseil municipal doit être expressément désigné pour la délivrance de la déclaration préalable n°017-073-10-P0014. Le Conseil municipal désigne M. Jean-Luc MARCHAIS pour délivrer l'arrêté concernant la déclaration désignée ci-dessus.

4- Acquisition de véhicules électriques : demande de subvention auprès du Conseil Régional.

Le Maire informe le Conseil municipal que plusieurs véhicules du parc actuel commencent à être en mauvais état. Il propose de procéder à leur remplacement par l'acquisition d'un triporteur « Pélican » et d'un pick-up 2 places avec structure et bâche. Le montant des devis s'élève à 9 508,20 € TTC pour le triporteur et à 15 763,28 € TTC pour le pick-up. Le Conseil municipal sollicite une aide financière de la Région.

5- Acquisition de véhicules électriques : demande de subvention auprès de l'ADEME.

Le Maire informe le Conseil municipal que plusieurs véhicules du parc actuel commencent à être en mauvais état. Il propose de procéder à leur remplacement par l'acquisition d'un triporteur « Pélican » et d'un pick-up 2 places avec structure et bâche. Le montant des devis s'élève à 9 508,20 € TTC pour le triporteur et à 15 763,28 € TTC pour le pick-up. Le Conseil municipal sollicite une aide financière de l'ADEME.

6- Acquisition de véhicules électriques : demande de subvention auprès du Conseil Général.

Le Maire informe le Conseil municipal que plusieurs véhicules du parc actuel commencent à être en mauvais état. Il propose de procéder à leur remplacement par l'acquisition d'un triporteur « Pélican » et d'un pick-up 2 places avec structure et bâche. Le montant des devis s'élève à 9 508,20 € TTC pour le triporteur et à 15 763,28 € TTC pour le pick-up. Le Conseil municipal sollicite une aide financière du Conseil Général.

7- C.D.C du Pays Santon : proposition de modification statutaire.

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays Santon a approuvé, lors de sa séance du 24 juin 2010, une proposition de modification statutaire qui vise à acquérir l'ensemble des compétences obligatoires et optionnelles d'une Communauté d'Agglomération. Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'approuver la nouvelle rédaction des statuts de la Communauté de Communes du Pays Santon de la façon suivante :

L'article 6 A-1-a est remplacé par :

Création, aménagement, extension, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire d'intérêt communautaire. Sont d'intérêt communautaire :

-la zone d'activités des Coteaux
-la zone d'activités de la Champagne Saint-Georges
-la zone d'activités de la Mission

L'article 6 A-2 composé des articles A-2-a et A-2-b est remplacé par :

AMENAGEMENT DE L'ESPACE COMMUNAUTAIRE

A-2-a Schéma de Cohérence Territoriale et schéma de secteur

A-2-b Création et réalisation de zones d'aménagement concerté (ZAC) d'intérêt communautaire. Sont d'intérêt communautaire :
-la zone des Coteaux et ses extensions

A-2-c Organisation des transports urbains au sens du chapitre II du titre II de la loi n° 82-1153 du 30 décembre 1982 d'orientation des transports intérieurs, sous réserve des dispositions de l'article 46 de cette loi.

L'article 6-B-1 composé des articles B-1-a et B-1-b est remplacé par :

EQUILIBRE SOCIAL DE L'HABITAT

Programme local de l'habitat ; politique du logement d'intérêt communautaire ; actions et aides financières en faveur du logement social d'intérêt communautaire ; réserves foncières pour la mise en œuvre de la politique communautaire d'équilibre social de l'habitat ; action, par des opérations d'intérêt communautaire, en faveur du logement des personnes défavorisées ; amélioration du parc immobilier bâti d'intérêt communautaire. Sont d'intérêt communautaire :

- Garanties d'emprunt pour les opérations menées par les organismes œuvrant dans le domaine du logement social
- Participation aux Opérations pour l'Amélioration de l'Habitat et au Programme d'Intérêt Général
- Aides financières ou réserves foncières pour la mise en œuvre de la politique communautaire d'équilibre social de l'habitat

L'article 6-B-2 composé des articles B-2-a, B-2-b, B-2-c et B-2-d est remplacé par :

PROTECTION ET MISE EN VALEUR DE L'ENVIRONNEMENT ET DU CADRE DE VIE

B-2-a Lutte contre la pollution de l'air

B-2-b Lutte contre les nuisances sonores

B-2-c Soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie.

B-2-d Élimination et valorisation des déchets des ménages et déchets assimilés.

B-2-e Lutte contre les ragondins :
- subvention à une association départementale de lutte contre les ragondin
- participation financière aux opérations d'élimination des ragondins

B-2-f Actions de valorisation et de protection du patrimoine naturel :
- balisage des chemins de randonnée par la Communauté de Communes et actions de communication
- études pour la réhabilitation des décharges sauvages.

L'article 6-B-4 est remplacé par :

CONSTRUCTION, AMENAGEMENT, ENTRETIEN ET GESTION D'EQUIPEMENTS CULTURELS ET SPORTIFS D'INTERET COMMUNAUTAIRE

Sont d'intérêt communautaire : les piscines

L'article 6-C-8 est remplacé par :

POLITIQUE DE LA VILLE DANS LA COMMUNAUTE

C-8-a Dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale d'intérêt communautaire

C-8-b Dispositifs locaux, d'intérêt communautaire, de prévention de la délinquance

Sont d'intérêt communautaire :

Création et animation d'un Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD)

L'article 7 relatif aux recettes du budget de la Communauté est complété par la phrase suivante, celle-ci est insérée en dessous de « - le produit des emprunts » :

- le produit du versement destiné aux transports en commun prévu à l'article L.2333-64 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- adopte l'ensemble de ces modifications à : 13 voix pour, 0 voix contre et 2 abstentions

8- C.D.C du Pays Santon : proposition d'adhésion de nouvelles Collectivités.

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays Santon a approuvé, lors de sa séance du 24 juin 2010, la proposition d'adhésion d'autres communes à la Communauté de Communes du Pays Santon. En effet, depuis quelques mois, la Communauté de Communes du Pays Santon a engagé une démarche d'élargissement de son périmètre, d'approfondissement du processus d'intégration communautaire et de transformation en Communauté d'Agglomération afin de définir notamment un périmètre plus cohérent avec le territoire vécu par les habitants. Il s'agit de mieux faire coïncider les limites de la Communauté de Communes du Pays Santon et celles de l'aire urbaine au sens de l'INSEE et de dépasser, par ailleurs, le seuil des 50 000 habitants

nécessaire pour une transformation en Communauté d'Agglomération. Or, à ce jour et au vu de sa composition actuelle, la Communauté de Communes du Pays Santon n'atteint pas ce seuil. Aussi, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal :

- d'accepter la proposition d'adhésion au premier janvier 2011 des communes suivantes à la Communauté de Communes du Pays Santon : PISANY, LA CLISSE, ECOYEUX, CHANIERS, DOMPIERRE SUR CHARENTE, CHERAC, BERCLOUX,
- de le charger de l'exécution de la présente délibération.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte cette proposition à : 13 voix pour, 0 voix contre et 2 abstentions

9- Questions diverses.

Référents Tempête.

Le Maire informe le Conseil municipal qu'il a reçu un courrier établi conjointement par l'Association des Maires et ERDF pour désigner, en cas de sinistre, comme la tempête Xyntia, des « référents tempête ». Le 1er doit être désigné au sein du Conseil municipal, l'autre peut être un administré. Le Conseil municipal propose M. Bernard COUTEAU, Maire-Adjoint et M. Pierre-Philippe FEYZEAU.

Demande de stationnement d'un camion pour une activité de couture et retouches.

Le Maire donne lecture d'un courrier reçu de la responsable de Mobil'Couture, propriétaire d'un camion qui se déplace pour offrir un service à la population en couture et retouches. Le Conseil municipal accepte de lui accorder un emplacement le jeudi à partir de 13h30 à compter du 5 Août 2010, au prix de 2 € de l'heure.

Plan canicule

Le Conseil municipal procède à l'examen de la liste qui avait été établie avec les coordonnées des personnes à contacter en cas de canicule. Il est prévu de contacter en priorité celles qui sont seules pour leur venir en aide si besoin.

Epicerie VIVAL

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil municipal du courrier reçu de M. et Mme COURBARON. Une réponse écrite sera adressée prochainement.

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 AOUT 2010

1- Construction d'une chaufferie collective fonctionnant au bois déchiqueté :
Avenants aux lots 1, 2, 6 et 9.

Monsieur le Maire rappelle que, par délibération du conseil municipal en date du 27 mars 2008, la maîtrise d'ouvrage a été confiée, par mandat, à la Communauté de Communes du Pays Santon pour son opération communale de « construction d'une chaufferie collective fonctionnant au bois déchiqueté ». Monsieur Le Maire rappelle également que pour la construction de cette chaufferie collective fonctionnant au bois déchiqueté sur la commune, les marchés de travaux ont été conclus avec les entreprises suivantes :

Lot 1	Réseaux - Voiries	GAUDY BONNEAU
Lot 2	Gros œuvre	CHARPENTIER
Lot 3	Carrelage	PARVAUD CERAMIQUE
Lot 4	Charpente bois	BOUGNOTEAU
Lot 5	Couverture tuiles - Zinguerie	LCC
Lot 6	Couverture sèche - Serrurerie	MONTBOYER METAL
Lot 7	Etanchéité	ETANCHEITE DU SUD OUEST
Lot 8	Plâtrerie – Menuiserie intérieure	BOUGNOTEAU
Lot 9	Chauffage – Plomberie - Electricité	DL THERMIQUE
Lot 10	Peinture	PATRICK GAUGOY

Les travaux ont débuté le 12 octobre 2009. Au cours du déroulement du chantier, certaines modifications des prestations se sont révélées nécessaires pour renforcer la qualité du projet, à savoir :

Pour le lot 1 :

Au cours de l'avancement du chantier, il s'est avéré judicieux :

- d'allonger la voirie d'accès à la chaufferie de 5 mètres pour améliorer la manœuvre des véhicules de livraison du bois
- de faire poser des fourreaux PTT pour une mise en place ultérieure d'un réseau de communication (demandé par le service informatique) entre le bâtiment mairie et l'école
- de raccorder en électricité et en gaz la chaufferie depuis le bâtiment de l'école primaire permettant d'économiser les coûts de branchement et d'abonnement EDF et de supprimer le forfait d'installation et de location de la cuve propane
- d'apporter et de mettre en place du remblai calcaire en remplacement du remblai naturel inutilisable en raison de sa nature argileuse et permettre la poursuite rapide du chantier
- de raccorder les eaux pluviales venant du haut de la rue comprenant la réalisation d'un regard avaloir,

d'un busage en traversée de route et d'un raccordement au fossé ainsi que d'un allongement de busage au droit de l'accès chaufferie.

Il convient donc de demander à l'entreprise GAUDY BONNEAU de réaliser les travaux correspondants.

Ces travaux entraînent une plus value pour le lot 1 de 11 340.20 € HT.

Pour le lot 2 :

Au cours de l'avancement du chantier, il s'est avéré plus judicieux que la protection UPN du muret du silo au droit de la livraison qui devait être fournie et posée par l'entreprise CHARPENTIER soit une protection métallique en tôle pliée galvanisée mise en œuvre par l'entreprise MONTBOYER METAL.

Il convient donc de supprimer ces travaux prévus par l'entreprise CHARPENTIER.

Ceci entraîne donc une moins-value pour le lot 2 de 1 119.72 € HT.

Pour le lot 6 :

Au cours de l'avancement du chantier, il s'est avéré plus judicieux que la protection UPN du muret du silo au droit de la livraison qui devait être fournie et posée par l'entreprise CHARPENTIER soit une protection métallique en tôle pliée galvanisée mise en œuvre par l'entreprise MONTBOYER METAL.

Il convient donc de demander à l'entreprise MONTBOYER METAL de réaliser les travaux correspondants.

Ces travaux entraînent une plus value pour le lot 6 de 535.00 € HT.

Pour le lot n° 9 :

Au cours de l'avancement du chantier, il s'est avéré plus judicieux de raccorder en électricité et en gaz la chaufferie depuis le bâtiment de l'école primaire permettant d'économiser les coûts de branchement et d'abonnement EDF et de supprimer le forfait d'installation et de location de la cuve propane. De plus, par souci d'économie, il a été décidé d'adapter la régulation à l'usage des locaux en supprimant un réseau régulé et l'installation d'un système de relance pour le chauffage de la salle du Conseil.

Il convient donc de demander à l'entreprise DL THERMIQUE de réaliser les travaux correspondants.

Ces modifications entraînent une plus value pour le lot 9 de 577.37 € HT.

Le montant global de l'opération après passation de ces quatre avenants serait de 386 667.40 € HT, ce qui représente une majoration de 11 332.85 € HT, soit une évolution globale de 3.02 %.

En conséquence, Monsieur Le Maire propose :

- d'émettre un avis favorable à la passation des avenants aux marchés précités,
- d'autoriser le Communauté de Communes du Pays Santon, mandataire, à signer les avenants précités aux marchés de travaux et tout document y afférent.



Attention !

Depuis l'ouverture à la concurrence des fournitures d'électricité et de gaz, de nombreux cas de pratiques commerciales et démarchages abusifs ont été constatés.



Afin de protéger le consommateur, le syndicat départemental d'électrification attire notre attention sur des pratiques de vente indélicates ou propositions commerciales douteuses

Un site a été créé pour « éclairer » les consommateurs ; www.clairenergie.fr.

N'hésitez pas à signaler toute démarche commerciale douteuse en Mairie, ou contactez le syndicat départemental, un agent référent se tient à votre disposition au 05.46.74.82.20



Etat civil



:

Naissances

Bussac-info est heureux de saluer la venue de

- Mahé ROBERT né le 5 juin 2010, fils de M. et Mme ROBERT Frédéric, 18 Chemin du Petit Freuche
- Eliott CASTALDI né le 2 juillet 2010, fils de M. et Mme CASTALDI Olivier, 36 Chemin de Choisy

Mariages

Bussac-info présente ses meilleurs vœux de bonheur à :

- Séverine LAIDET et Frédéric SANANES qui se sont unis le 29 mai 2010
- Christine GRENIER et Paul PIMIENTA qui se sont unis le 3 juillet 2010
- Agnès COULON et Marcel PELTIER qui se sont unis le 10 juillet 2010
- Chéryl RAZEAU et Davis MOISY qui se sont unis le 24 juillet 2010
- Emilie JAROUSSEAU et Luc DUMONTET qui se sont unis le 21 août 2010
- Cécile PLAINEAU et Stéphane VEZINAT qui se sont unis le 28 août 2010
- Anne-Marie JUFFROY et André VOSSENAT qui se sont unis le 4 septembre 2010

Décès

Bussac-info présente ses plus sincères condoléances aux familles de :

- M. Clément CHABOT décédé le 11 Août 2010 à SAINTES
- Mme Ginette MONGET épouse RAULT décédée le 12 août 2010 à BUSSAC SUR CHARENTE
- M. Pierre Michel JUDET décédé le 19 août 2010 à SAINTES

LE RECENSEMENT DES L'AGE DE 16 ANS

Depuis la suspension du service national, le recensement est obligatoire et universel. Il concerne garçons et filles dès l'âge de 16 ans, et jusqu'à trois mois au-delà de la date anniversaire, à la mairie du domicile avec présentation d'une pièce d'identité nationale.

L'attestation de recensement délivrée est obligatoire pour toute inscription aux concours ou examens soumis au contrôle de l'autorité de l'Etat.

Après la journée d'appel de préparation à la défense (J.A.P.D), en principe l'année suivant le recensement, le jeune administré reçoit un certificat de participation à la JAPD, également obligatoire à toute inscription.

Cette démarche citoyenne permet l'inscription systématique sur les listes électorales dès l'âge de 18 ans.

Vous pouvez prendre contact auprès de nos services soit par :

Mel : bapd-bsn-poi@dsn.sga.defense.gouv.fr
Tél : 05.49.00.24.12
Fax : 05.49.00.24.50
Courrier : Bureau du Service National de Poitiers
Quartier Aboville
BP 647
86023 POITIERS CEDEX



Infos CDC...

TRI SELECTIF

Récapitulatif pour septembre-octobre-novembre-décembre-2010

Pensez à sortir vos conteneurs la veille du jour de ramassage après 19h00

Secteur 4 (voir secteur 5 en Mairie)

Emballages recyclables Bouteille plastique, boîte métallique, brique, cartonnette	Verres Bouteilles, bocaux, pots en verre	Papiers Journaux, magazines, prospectus
6 octobre	8 octobre	
20 octobre		22 octobre
3 novembre	5 novembre	
17 novembre		
1er décembre	3 décembre	
15 décembre		17 décembre
29 décembre	31 décembre	

Avec la rentrée, compostez !



A partir de mi septembre, la Communauté de communes du Pays Santon relance sa démarche d'information et d'incitation au compostage domestique avec la mise en place de réunions publiques et de permanences pour la distribution du matériel.

En effet, ces réunions publiques qui ont débuté mi juin sur une partie des communes du territoire, puis mises en sommeil durant l'été, vont reprendre à partir du 14 septembre. Chacune de ces réunions est suivie d'une permanence le lendemain sur la commune (voir tableau ci-dessous);

Chaque habitant des communes concernées y sera invité par un courrier déposé dans sa boîte aux lettres. Objectif de ces rencontres: favoriser la pratique et les échanges autour du compostage et proposer le matériel le plus adapté aux besoins de chacun.

Les composteurs, mis à disposition gratuitement, peuvent également être retirés, lors des permanences hebdomadaires qui ont lieu tous les mercredis et vendredis de 13h30 à 17h à l'Ecosite, ZA des Charriers, impasse des Perches à Saintes.
Pour en savoir plus : contactez Mathilde Colombier au 05.46.98.07.19 ou rendez-vous sur www.cc-pays-santon.fr

Planning des réunions publiques et permanences sur Bussac et les communes voisines

Commune	Réunion publique 19h	Permanence sur la commune De 9h à 13h	Lieu
SAINTES	Vendredi 17 septembre	Samedi 18 septembre	Salle JP Rameau
FONTCOUVERTE	Mercredi 22 septembre	Jeudi 23 septembre	Salle des fêtes
SAINTES	Vendredi 24 septembre	Samedi 25 septembre	Salle de la Récluse
SAINTES	Vendredi 01 octobre	Samedi 02 octobre	Lycée G.Desclaudes
SAINTES	Vendredi 08 octobre	Samedi 09 octobre	Cdc Pays Santon
SAINTES	Vendredi 15 octobre	Samedi 16 octobre	Lycée horticole «Le Petit Chadignac »
BUSSAC SUR CHARENTE	Lundi 18 octobre	Mardi 19 octobre	Salle municipale
SAINT VAIZE	Mardi 19 octobre	Mercredi 20 octobre	Salle communale
SAINTES	Mercredi 20 octobre	Jeudi 21 octobre	Salle saintonge

Centre aquatique : les travaux ont commencé !

Les travaux du futur centre aquatique de la Communauté de Communes du Pays Santon ont commencé en juin dernier. Les terrassements sont en cours, bientôt suivis par le creusement des fondations et l'installation des micros-pieux qui soutiendront la structure.
Le coût de l'ensemble, estimé à 14 millions d'euros, comprend les travaux, l'achat des terrains et les aménagements extérieurs (stationnements, accès…).
L'ambition du centre aquatique est d'offrir aux familles et aux enfants des écoles : des espaces ludiques, des espaces de détente et des espaces d'apprentissage. En intérieur, on trouvera donc un bassin de natation de 312m^2, une pataugeoire pour les tout petits, un toboggan pour les plus grands et un bassin de loisirs de 180m2 pourvu de jets de massages, d'un bain bouillonnant, ainsi que d'une rivière à courant. L'espace fitness donnera accès à un hammam, deux saunas et un spa. Pour les sportifs deux terrains de squash complèteront l'espace intérieur.

En extérieur seront disposés un bassin de natation de même dimension que le bassin intérieur prolongé d'un bassin ludique de 180m^2 accueillant des banquettes massantes et un bain bouillonnant. Une boule à vagues animera le bassin de loisirs. Enfin, deux terrains de beach volley viendront s'enchâsser dans les espaces verts entourant l'ensemble du centre aquatique

Les aides à la rénovation: le Programme d'Intérêt Général A travers le Programme d'Intérêt Général, la Communauté de Communes verse des aides financières pour aider les propriétaires à rénover leur logement. Le PIG version 2010 s'est donné trois objectifs prioritaires : lutter contre l'habitat indigne, combattre la précarité énergétique et favoriser les logements à loyers conventionnés.

- **Il s'adresse à deux types de propriétaires :**
- **les propriétaires occupants**
- **les propriétaires bailleurs**

Les aides pour les propriétaires occupants

Pour les travaux de lutte contre l'habitat indigne et de sortie d'insalubrité : La participation de l'ANAH peut aller jusqu'à 55% du montant hors taxe des travaux plafonné à 30 000 € hors taxe. La Communauté de Communes du Pays Santon participe jusqu'à 15% du montant hors taxe des travaux plafonné à 30 000 €.

Pour lutter contre la précarité énergétique : La Communauté de Communes du Pays Santon participe jusqu'à 15% des montants de travaux à condition que les propriétaires soient éligibles à l'ANAH, avec une subvention maximale de 1 000 €.

Pour les travaux d'amélioration de logement : L'ANAH participe selon les revenus des propriétaires jusqu'à 20% ou 35% pour des travaux plafonnés à 13 000 € hors taxe.

Pour les travaux d'adaptation et de maintien à domicile : La participation de l'ANAH peut représenter jusqu'à 70% du montant hors taxes des travaux plafonnés à 8 000 € hors taxe.

Les aides pour les propriétaires bailleurs

Pour les travaux classiques de réhabilitation des logements locatifs : La participation de l'ANAH représente selon les revenus des propriétaires jusqu'à 35% de la dépense subventionnable plafonnée selon la réglementation de l'ANAH en vigueur. La participation de la Communauté de Communes du Pays Santon peut aller jusqu'à 15% de la dépense subventionnable retenue par l'ANAH pour la réalisation de logements locatifs à loyer conventionné. La participation de la Ville de Saintes représente un taux de 5% de la dépense subventionnable retenue par l'ANAH pour la réalisation de logements locatifs à loyer conventionné pour les logements de type 2 et 3.

Pour les travaux de sortie d'insalubrité : La participation de l'ANAH peut aller jusqu'à 55% du montant hors taxes des travaux plafonnée à 30 000 € La participation de la Communauté de Communes peut aller jusqu'à 15% de la dépense subventionnable retenue par l'ANAH.

Pour tout renseignement :

Une permanence d'information et de conseil sur les aides à la rénovation de l'habitat vous accueille à la Maison de l'Habitat, 2 place Saint-Pierre à Saintes.

Permanence d'information sur le Programme d'Intérêt Général Le mardi et le jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h, sans rendez-vous.

Le lundi et le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h, sur rendez-vous

Tel : 05 46 94 54 05 maison-habitat@cc-pays-santon.fr

Vie Paroissiale

A nouveau merci au comité de rédaction de nous ouvrir fidèlement ses colonnes pour donner quelques informations à nos lecteurs.

Le secteur pastoral de Saintes-Est regroupe, outre Notre Dame de l'Assomption de Bussac, les paroisses de Saint Pallais et l'Abbatiale de Notre-Dame à Saintes, Saint Vivien à Fontcouverte, Saint Vaize à Saint-Vaize, Saint Front à La Chapelle des Pots et Saint Pierre à Chaniers.

Lors du numéro précédent de notre Bussac Info, il avait été indiqué que le Conseil pastoral étudierait plusieurs pistes pour dynamiser la vie chrétienne dans nos communes après des réunions de mobilisation. A Bussac cette réunion s'est déroulée le vendredi 21 mai.

L'une des pistes de réflexion a abouti au changement des horaires des messes dans les communes rurales. Ainsi, La messe est assurée tous les dimanches à l'Abbaye aux Dames à 10h30.

De plus, des messes sont assurées, depuis début juillet, les 4 premiers samedis du mois à 18h30 selon le schéma suivant :
-A Chaniers, se déroule une messe tous les premiers et troisièmes samedis de tous les mois
- Les deuxièmes et quatrièmes samedis du mois sont ainsi respectivement répartis :
    - Les mois impairs : Le 2° à La Chapelle des Pots et le 4° à Bussac
    - Les mois pairs : Le 2° Fontcouverte à et le 4° à Saint-Vaize

Le Conseil pastoral espère ainsi un plus grand rassemblement des fidèles chaque samedi, ce qui s'est vérifié pendant les mois de juillet et août.

Le responsable du secteur paroissial est le Père Jean-Pierre Lalot qui demeure au presbytère 13 rue Saint-Pallais à Saintes (tél : 05 46 92 07 21 et fax : 05 46 92 51 24). Des permanences y sont assurées du lundi au samedi de 10h à 12h et de 14h à 17h. Pour des renseignements ou projets d'activités, n'hésitez pas à contacter Jacky Pouponnot (05 46 97 65 08) ou Josette Cazaunau (05 46 74 41 16) à Bussac.

Le Père Camille Coly est devenu curé de La Tremblade depuis début septembre. Nous lui avons souhaité pleine réussite dans cette nouvelle mission et l'avons remercié pour toutes ses actions avec nous.

Le dimanche 27 juin, notre évêque, Monseigneur Bernard Housset, est venu à la rencontre de nos paroissiens à l'Abbaye aux Dames, puis a partagé notre pique-nique, participé à la fête de l'école Marie-Eustelle et célébré un moment de rencontres à l'église Saint-Pallais. Pendant la messe du matin, il a investi de missions, auprès du Père Lalot, 3 membres du Conseil pastoral.

Le 15 août en fin de journée, comme de tradition, les paroissiens ont fêté Marie en l'église de Bussac, puis certains sont restés partager un pique-nique dans une ambiance chaleureuse.

Pour la communauté, Pierre-Philippe Feyzeau

Ça s'est passé à Bussac...

Prudence et Kenji sont heureux de vous faire part...

Lors des mariages célébrés à Bussac, nous avons déjà vu des moyens de locomotion originaux ou savemment décorés...
Le 29 mai, ce sont Kenji et Prudence qui ont emmené leurs maîtres devant le Maire (ils se sont quand même arrêtés à la porte de la mairie !) Passionnés de chevaux M. et Mme SANANES ont provoqué un petit bouchon de circulation fort sympathique en associant leurs fidèles compagnons à leur union ...que nous leur souhaitons très heureuse !



Prudence et Séverine et Kenji et Frédéric

Fête des voisins à Montvollant

Montvollant a fait sa fête des voisins : une trentaine de joyeux voisins a participé à cette première ! Tous les ingrédients étaient réunis pour que la fête soit réussie. Toutes les générations se sont mêlées avec beaucoup de bonne humeur, seule la fraîcheur de la nuit a été capable de nous déloger de notre "Place des voisins".

Le rendez vous est déjà pris pour le 28 mai prochain !



Un Bussacais à l'honneur...

Joris Daudet, un Bussacais toujours au plus haut niveau !



Pour sa première année en « élite » Joris a gagné la coupe de France et a obtenu une brilllante place de second en coupe d'Europe.
Et je dis bien « BRILLANTE PLACE »car il a fait le championnat avec un vélo d'emprunt, le sien ayant été égaré par la compagnie aérienne !!!! De là il n'y a qu'un pas pour imaginer que si il avait eu son propre vélo…….
Et pour clôturer ces beaux résultats, il a terminé sur la 3ème marche du podium au championnat du monde qui avait lieu en Afrique!!

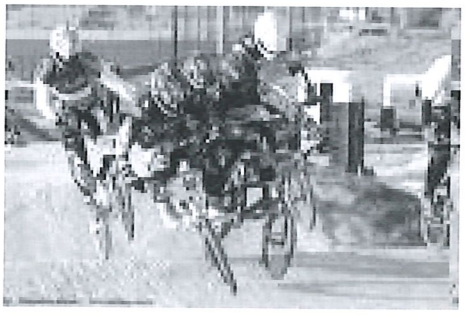


Actuellement il est aux Etats-Unis pour une nouvelle manche de coupe du monde dont la dernière épreuve aura lieu à Fréjus en France courant Octobre.
Ce sportif a également une tête « bien faite » car il a obtenu son BAC et poursuit ses études au pôle études de Bordeaux afin de décrocher un BTS.
Son ultime objectif est désormais d'obtenir une sélection pour les Jeux Olympiques de Londres…..
Mon petit doigt me dit qu'avec Joris, Bussac sur Charente risque bien d'être représentée aux prochains JO…..

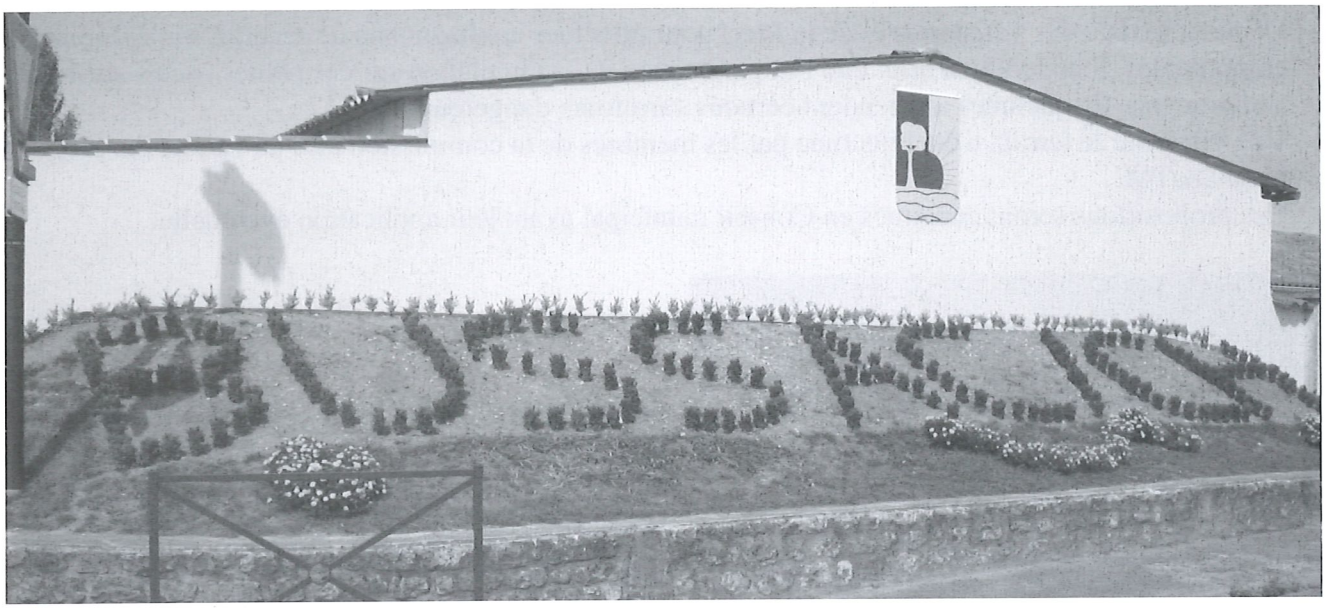
Vous pouvez suivre ses exploits sur internet sur le site **www.daudetjoris.com**







Le point sur les travaux...



Voirie : Le printemps a permis la réalisation de travaux de voirie dans différents secteurs de la commune.
Une raquette de retournement a été créée au bout de l'impasse de la Combe des Chaumes. Ce dispositif avait été prévu dès la création de cette voie pour permettre aux véhicules de pouvoir faire demi-tour. Le goudronnage de l'impasse doit être réalisé à l'automne.
Busage chemin des Deaux : Suite à l'enfouissement des réseaux dans le secteur de l'Espérance, les fossés avaient été reprofilés. Ces fossés, assez profonds, représentaient un danger sur ce chemin de plus en plus fréquenté. Il a donc été décidé de le buser et d'apporter de la terre sur les accotements.



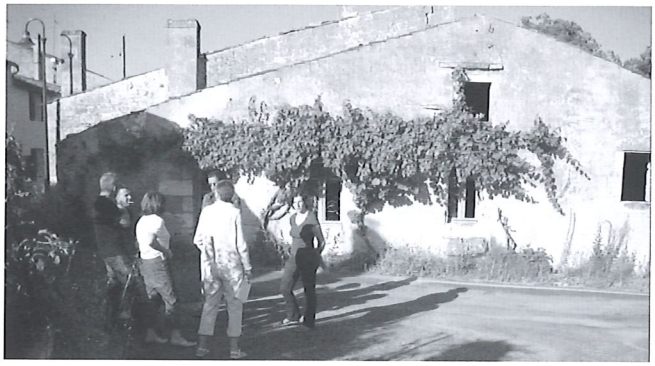


Espaces verts : Un soin particulier a été apporté aux fleurs et aux plantes d'ornement. Elles ont pu ainsi passer l'été malgré la chaleur.

Environnement : Les élus de la commune de Bussac ont lancé une réflexion pour l'adhésion à la Charte Terre Saine « votre commune sans pesticides » mise en œuvre par la Région Poitou Charentes.
Pour répondre aux exigences du Grenelle de l'environnement de 2007, cette charte vise à généraliser les systèmes d'entretien de la voirie minimisant le recours aux pesticides et les techniques alternatives ou complémentaires à la lutte chimique. Cette démarche s'accompagne d'une sensibilisation des employés communaux et dans un futur proche, de la population.
Nous vous tiendrons informés de l'avancement de cette démarche.

Terre saine
Poitou-Charentes

Sécurité routière : La commission voirie a sollicité les conseils du contrôleur de la DDTM (Direction Départementale des Territoires et de la Mer) pour effectuer un diagnostic de sécurité sur différentes voies communales. Il apparaît en effet que l'augmentation de la circulation sur ces petites routes ainsi que l'imprudence de quelques uns rendent certains carrefours dangereux.
Une visite sur le terrain a été effectuée par les membres de la commission afin de valider les propositions de la DDTM.
Ces propositions seront débattues en Conseil municipal avant leur application éventuelle.





Logement : Durant l'été, les travaux d'isolation d'un des logements communaux situé derrière l'école ont été terminés, ainsi que les travaux de finition de peinture.

Signalétique ; Afin de repérer les équipements communaux, une série de panneaux en bois peint a été réalisée par Stéphane Pasquier.
La qualité de ces panneaux révèle un réel talent de leur auteur, et met en valeur les lieux.





LA CHAUFFERIE COLLECTIVE A BOIS DECHIQUETE





Les services de la Communauté de Communes du Pays Santon chargés du dossier « Bois-Energie » ont réalisé sur notre commune une étude concernant la consommation énergétique de chauffage.
Elle démontre que le chauffage au bois est plus économique pour la commune et rentable au bout de 7 à 8 ans d'utilisation.
Cette étude a porté sur le chauffage de plusieurs bâtiments : le groupe scolaire, la bibliothèque, la salle municipale, la mairie et les logements communaux.
Le principe de l'installation de chauffage est d'utiliser une chaudière automatique à plaquettes de bois. Celle-ci présente de nombreux avantages. Utilisant une énergie renouvelable, elle offre une facilité d'utilisation similaire à celle des chaudières au fioul ou au gaz.
Ce mode de chauffage est stable et fiable et il contribue à la création d'emplois locaux pour la filière bois. Il s'agit de techniques modernes et sans contrainte, avec alimentation automatique de la chaudière. Pour les locaux existants, les équipements de chauffage central actuels n'ont pas besoin d'être changés.
L'ancienne chaudière de l'école est raccordée au système pour apporter un chauffage supplémentaire en cas de grand froid ou durant les périodes de maintenance de la chaudière bois. Elle pourra également servir de relais en cas de panne prolongée du système principal.

La réalisation de la chaufferie a démarré en octobre 2009.
L'achèvement des travaux a eu lieu courant août, les essais seront effectués en septembre.
Sa mise en service est prévue dès l'automne 2010.

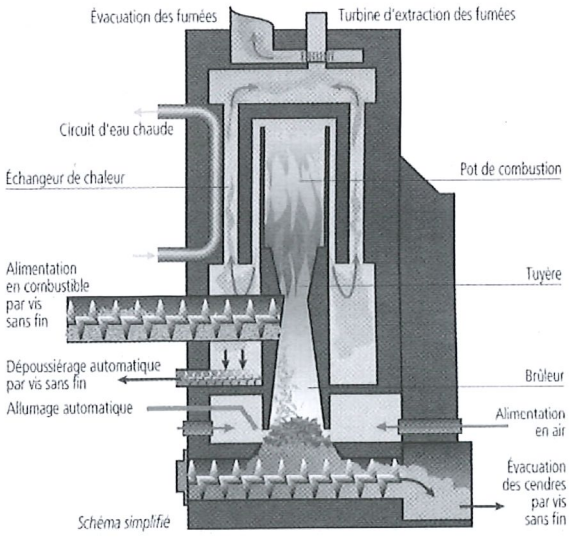
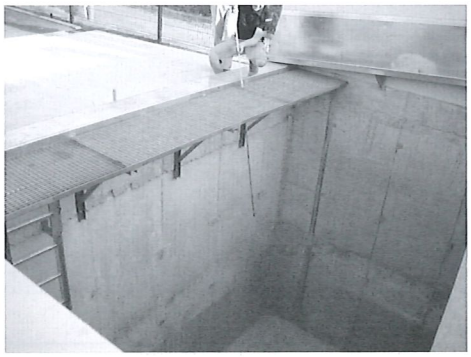


Schéma simplifié



L'alimentation de la chaudière est programmée et automatique. Le combustible est stocké dans un silo enterré de 100 mètres cubes ; l'autonomie est de plusieurs semaines voire plusieurs mois.
La chaudière est alimentée par une vis sans fin et un dessileur. De même, c'est une vis sans fin qui évacue les cendres.
Toutes les étapes (alimentation, combustion, décendrage, extraction des fumées, etc.) sont contrôlées et optimisées grâce à une régulation électronique. Le rendement peut atteindre 90 %, performance équivalente à celle des chaudières à fioul.

Les 30 ans du Foyer Rural















10 juillet : le foyer rural offre une superbe soirée à la population.
Temps magnifique, belles animations, public ravi. Les bénévoles sont enchantés.
Bon anniversaire au foyer rural
Rendez-vous dans 10 ans…

Rentrée 2010





Chez les grands, c'est du sérieux !!!



Mais qui sont les plus impatients à l'heure de la sortie ? Parents ou enfants ?









Quel bonheur de se retrouver entre copains ou copines, que ce soit à la cantine ou à la garderie !!

Caractéristiques financières de l'opération:
Coût total opération : 386 667 € HT
Subventions (Conseil Général, ADEME, Région Poitou-Charentes) : 309 333 € (soit 80% du montant HT)
Charge d'investissement de la mairie : 77 333 € HT

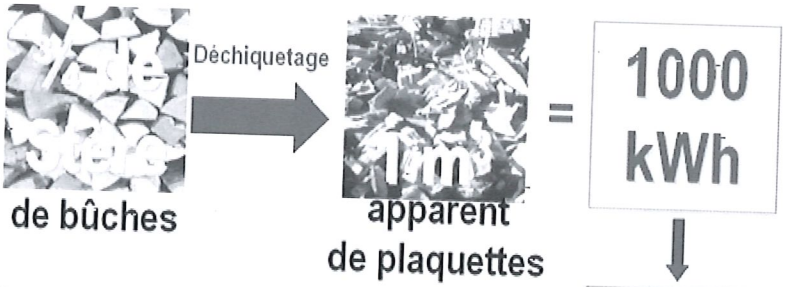
46 tonnes de CO2 seront évitées chaque année avec le projet bois.

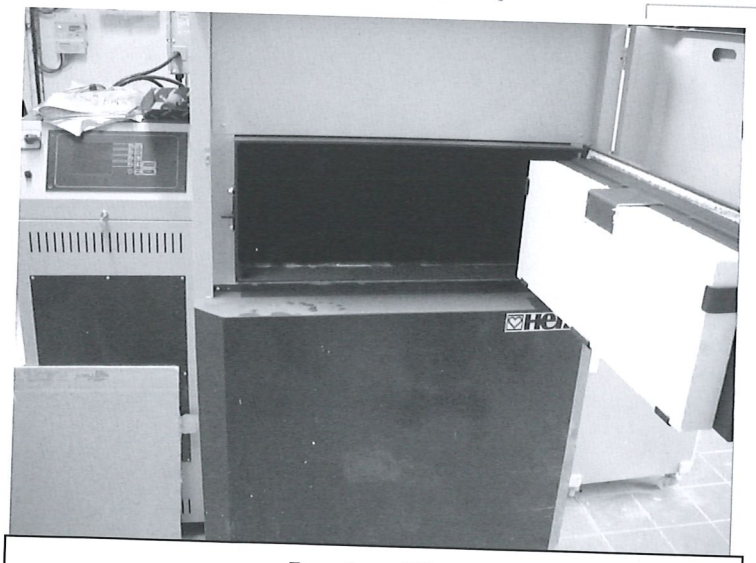
Les besoins en combustible seront d'environ 80 tonnes/an de bois déchiqueté.
Une consultation des fournisseurs de bois déchiqueté de la Région Poitou Charentes a été effectuée.
En parallèle, une réflexion avec la scierie Bruneteau de Bussac sur Charente avait été entamée depuis plusieurs mois. La proximité de la scierie semblait un argument très fort pour limiter les coûts de transport, avoir une souplesse d'approvisionnement et être en adéquation avec l'aspect développement durable du projet.
D'autre part, la possibilité de valoriser les chutes de bois en les transformant en plaquettes utilisables dans la chaufferie a incité monsieur Bruneteau à aménager ses bâtiments de stokage et à s'équiper d'un broyeur.
Enfin, le prix proposé par la scierie Bruneteau était largement inférieur aux autres propositions reçues.
Un contrat d'approvisionnement, avec une garantie de prix stable a été signé pour les 5 prochaines années.



Signature du contrat de livraison entre M Dourthe maire de Bussac et M Bruneteau

Les principaux intérêts de l'installation :
- une capacité de stockage de plusieurs semaines,
- peu de temps d'entretien



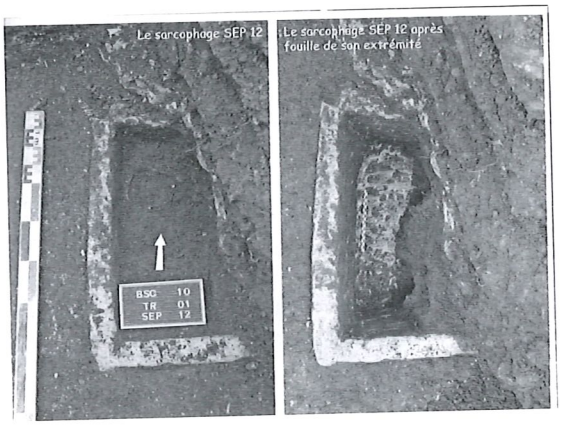


La chaudière

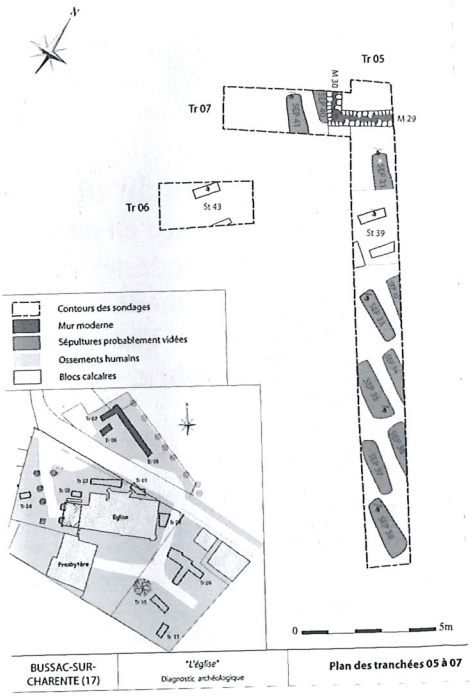


Diagnostic archéologique dans le secteur de l'église

A la demande de la Municipalité, un diagnostic archéologique a été prescrit par la Direction régional de l'archéologie. Il a été effectué du 1er au '8 mars 2010 dans le secteur de l'église dans le cadre d'un projet d'aménagement de cette zone. Le but étant à terme de créer des places de stationnement pour accueillir les véhicules les jours de cérémonie à l'église.
Nous vous livrons ici les conclusions du rapport rédigé par Monsieur Gissinger du Service d'archéologie du Département.
Les investigations se sont situées sur tout le périmètre des abords de l'église, y compris sur le terrain situé devant le presbytère. Onze tranchées de fouille ont été réalisées, jusqu'à une épaisseur de 2 mètres de profondeur.



Ci-dessous un résumé des conclusions de ce rapport :
« On a constaté la présence de sarcophages, peut-être mérovingiens, contre l'église. Il s'agit des plus anciennes structures funéraires mises à jour lors de cette opération, bien antérieures même à l'église actuelle. Ces sarcophages ont visiblement, au moins l'un d'entre eux, servis à plusieurs reprises lors de réductions. Ils ont plus tard au cours du Moyen Age, servi de fondations à une construction.
Ailleurs, au moins au nord et à l'ouest de l'église, on observe des sépultures en coffre de pierre, probablement médiévales. Les têtes des individus inhumés sont orientées à l'ouest.
Plusieurs niveaux d'inhumation en cercueils ou en pleine terre ont été observés, dont les inhumations se recoupent sans cesse. Deux niveaux schématiques ont été identifiés. On ignore jusqu'à quand ces secteurs furent utilisés.
Au nord du chemin de la Grave, les tombes sont orientées de manière sensiblement identique aux sarcophages, soit nord-ouest/sud-est. Toutefois il semblerait que les tombes aient été vidées, peut-être lors du déplacement du cimetière. Ainsi, il est peu probable que ces deux types de structures soient contemporains. On pencherait davantage pour des structures modernes. Mais aucune affirmation n'est possible.
La présence de blocs dans ce secteur peut faire penser à des caveaux.
Le chevet de l'église n'est pas en reste avec une couche plus faible d'ossements épars, et une seule sépulture en place observée. On inhumait donc sur tout le pourtour exploré de l'église, hormis peut-être le mur sud, aux abords duquel nous n'avons pas fait de sondages car le secteur était hors emprise du projet.
L'activité funéraire semble donc s'être poursuivie dans ce secteur malgré les reconstructions d'édifices, entre le XIe siècle au moins, et le XIXe siècle.
Une maçonnerie peut-être ancienne a été identifiée contre le chevet de l'édifice. D'autres maçonneries, sans lien avec l'église, et plus récentes (fin XVIIe-XVIIIe s.) ont été successivement construites et démontées avant le XIXe s. Leur fonction pourrait être en rapport avec le presbytère ou d'anciennes habitations situées au sud-est.
Ainsi l'occupation est dense autour de cette église, à toute période.
Un cimetière probablement mérovingien a été aperçu, et des maçonneries pourraient correspondre à des états antérieurs de l'église. »

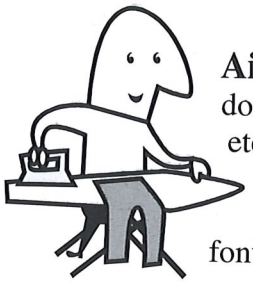


C C A S ...

Rappel des permanences de l'assistante sociale dans notre secteur :

Mairie de Bussac : 2 ème mardi du mois le matin
Mairie de Fontcouverte : 2ème mardi du mois l'après-midi
Mairie de St Vaize : 4ème mardi du mois le matin
Délégation territoriale (annexe du Conseil général) : 3ème mardi du mois le matin

Nous vous informons que la liste des assistantes maternelles est consultable en mairie



Aide à domicile : Si vous souhaitez intervenir auprès des particuliers à leur domicile pour le ménage, repassage, courses, aide aux personnes âgées, etc…merci de vous faire connaître en mairie avec vos nom, adresse, et n°de téléphone. Merci de préciser la liste des tâches que vous pouvez assurer. Nous pourrons ainsi transmettre vos coordonnées aux personnes qui nous en font la demande.

L'aide aux devoirs destinée aux collégiens sera reconduite pour l'année scolaire 2009/2010.Un courrier sera prochainement adressé aux familles ayant un ou plusieurs enfants à Agrippa d'Aubigné. Pour les autres, merci de vous manifester en mairie. **Nous recherchons également un intervenant Bussacais en classe de Terminale pour en assurer le suivi.**





Les voyages scolaires peuvent être en partie financés par le CCAS sous condition de ressources.
Adressez votre demande en mairie avec votre avis d imposition et/ou vos ressources.

Le spectacle de cirque du Noël chaque année en décembre et le CCAS revenus modestes ayant au moins un **Contrairement aux années délivrées que sur inscription le 30 Octobre.**



solidaire aura lieu comme offre des places aux familles à enfant de moins de 14 ans. **précédentes ces places ne seront préalable reçue en Mairie avant**



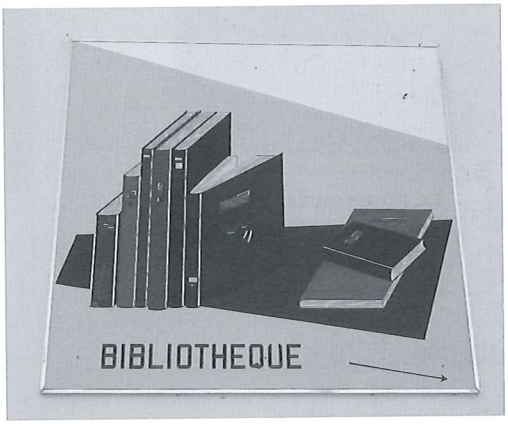
Le repas des Ainés aura lieu comme chaque année le 11 Novembre. Les demandes d'inscription parviendront bientôt dans les boîtes aux lettres des intéressés

Des Nouvelles de la Bibliothèque...

Adresse : 1 Chemin de Grand Village (en face du secrétariat de la mairie)
C'est une bibliothèque municipale
Horaires d'ouverture au public : tous les mercredis et vendredis de 16h30 à 19 heures
Horaires d'ouverture à l'école : tous les mardis de 14h à 16h30 et vendredis de 15h à 16h30
Téléphone : 05 46 97 18 14
Inscriptions : Gratuité à tous les étudiants (quelque soit l'âge) et 4 euros pour les autres personnes

La bibliothèque sonore de Charente Maritime au service des aveugles et des malvoyants.

Elle met à la disposition des aveugles et malvoyants GRATUITEMENT et PAR CORRESPONDANCE plus de 3000 livres enregistrés sur cassettes, CD et MP3.
Il y a 5000 personnes dans ce cas en Charente Maritime, peut-être en avez-vous une dans votre entourage ?
La priorité de la bibliothèque sonore est de se faire connaître de ces personnes par l'intermédiaire de ceux qui les côtoient régulièrement. Vous pouvez rendre service aux déficients visuels de votre secteur en signalant leur identité à l'animateur de l'association qui pourra les rencontrer pour les rassurer et leur montrer que l'écoute de ces livres enregistrés est simple, culturel et distrayant.



Pour tout renseignement appelez le 05.46.34.78.46 ou écrivez à La bibliothèque sonore de Charente-Maritime BP 10313 17013 La Rochelle cedex. Courriel :17c@advbs.fr

Le pays de Saintonge romane propose de septembre à octobre des « ballades romanes gourmandes » se présentant sous la forme de circuits de ½ journées pour visiter les villages et églises avec des commentaires par un guide conférencier. Le circuit se termine par une visite dégustation chez un producteur fermier.

L'église de Bussac sera concernée par cette visite le samedi 23 octobre à 14h30.

Nouvelles de l'école...



CONSEIL D ECOLE DU 29 JUIN 2010

Seuls les thèmes abordés lors du Conseil d école seront désormais relatés dans le Bussac Info
Le contenu s'adressant aux parents d'élèves est à leur entière disposition à l'école

Remerciements de Mr Le Maire aux deux enseignantes qui partent. Mme Ferrer qui continuera sa profession en tant que remplaçante et Mme Sabard qui sera affectée à un poste de directrice à Pons.

Evolution de l'équipe pédagogique :
M Charrier Jean Michel : direction classe de CM1/CM2
Mme Geneau Virginie : adjointe classe CE2/CM1
Mme Nosenzo Sandrine : adjointe classe CP/CE1
M Aubin Régis : adjoint classe GS/CP
Mme Le Moullec Dominique : adjointe classe PS/MS

Prévision d'effectifs rentrée 2010 :
PS/MS : 27 élèves (12PS et 15 MS)
GS/CP : 22 élèves (13GS et 9 CP)
CP/CE1 : 19 élèves (9 CP et 10 CE1)
CE2/CM1 : 23 élèves (16 CE2 et 7 CM1)
CM1/CM2 : 23 élèves (6 CM1 et 17 CM2)
TOTAL : 114 élèves (117 cette année)



Le nouveau Directeur Jean-Michel CHARRIER CM/CM2 (sauf le jeudi)



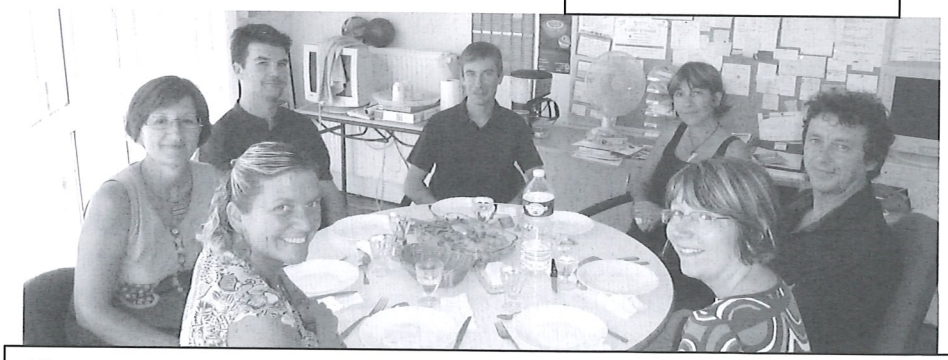
Virginie GENEAU CE2/CM1



Laurent DEBAN CM1/CM2 (le jeudi)

Autres thèmes abordés :

Ecole numérique rurale :
Projets pédagogiques :
-Sécurité routière :
-Théâtre Gallia : Chorale :
-Visite des animaux de la ferme:
Budget – coopérative scolaire :
Budget – crédit municipal :
Travaux demandés :
Sécurité et hygiène
Fête de fin d'année :

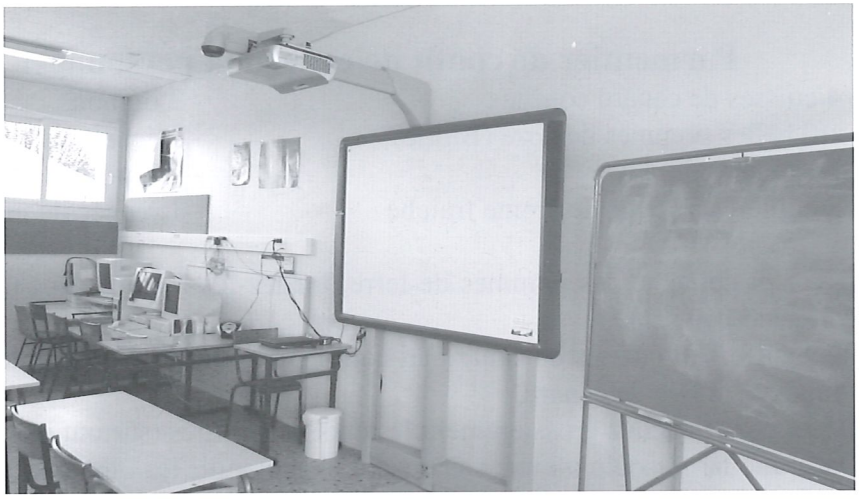


1er repas en commun pour l'équipe de choc des enseignants de Gustave Courbet !

Mr Le Maire a ajouté que des panneaux photovoltaïques seraient posés pendant l'été sur le toit de l'école et que l'isolation serait refaite en même temps.
L'hiver prochain, la chaudière à bois sera mise en service.
Un grand remerciement, de la part des parents d'élèves, est dédié à toute l'équipe enseignante, sans oublier Claude (atsem) et Bruno (employé municipal), pour leur dévouement et leur contribution. Ils ont su faire d'une réelle implication. Merci à vous tous.

Bussac, école numérique rurale :

En accord avec les enseignants, la Commune s'est portée candidate au projet « Ecole numérique rurale » et a été retenue comme 80 autres communes du Département. Le coût d'investissement d'environ 12000€ est pris en charge à hauteur de 80 % par l'Etat dans le cadre du plan de relance.
La classe de CM/CM2 s'est vue dotée d'un tableau numérique et d'une série d'ordinateurs portables pour les élèves….mais l'ancien tableau et la craie ont encore leur utilité et ces 2 générations de tableaux cohabiteront encore certainement quelques années…



Nous rappelons à tous les parents d'élèves de bien vouloir respecter ces panneaux. Chaque année nous pouvons malheureusement constater le manque de civisme de quelques uns !



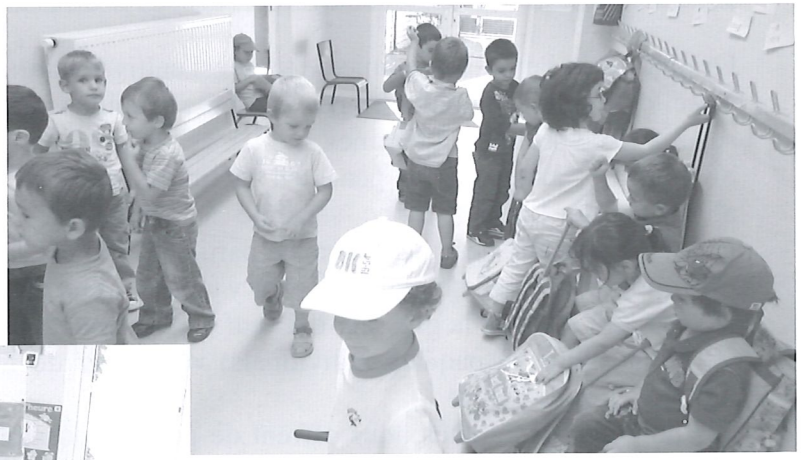


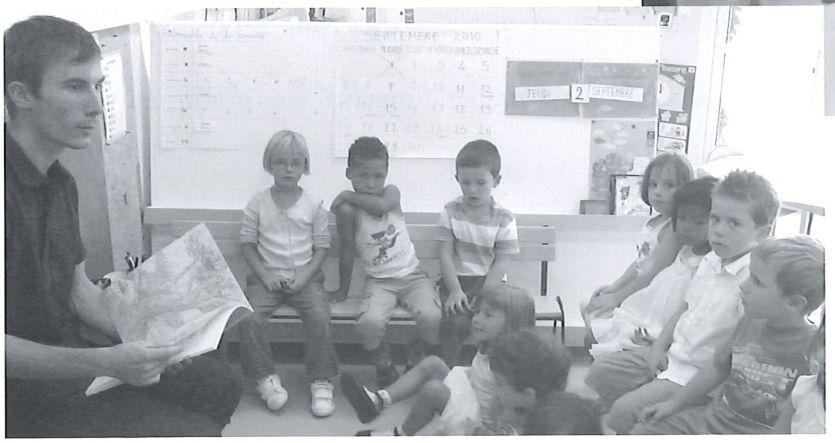


Rentrée 2010 chez les petits !!!

Découvrir son nouvel environnement…

Trouver ses marques….

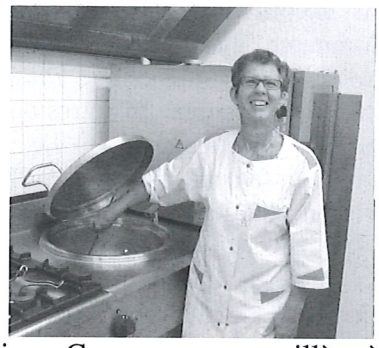




Dur dur d'être attentif !!!

(surtout quand on se fait prendre en photo !)

La recette de Liliane



Parmentier de confit de canard (4 personnes)

- 4 cuisses de canard confites
- 10 belles pommes de terre (Bintje)
- lait, eau
- 2 cuillères à soupe de crème fraîche
- 2 oignons
- 2 échalotes
- sel, poivre
- 1 pincée de muscade

Lavez et épluchez les pommes de terre, mettez-les à cuire dans un grand volume d'eau salée.
Réchauffez les cuisses de canard au bain-marie pour les extraire de leur graisse. Conservez une cuillère à soupe de graisse de canard.
Découpez et hachez grossièrement les cuisses confites (surtout pas de mixer !).
Dans une large poêle ou une sauteuse, faites blondir les oignons et les échalotes hachés dans une cuillère de graisse de canard, à feu très doux. Lorsque le mélange est bien blond, ajoutez le hachis de canard et mettez à feu vif, en mélangeant vivement pendant 5 minutes.
Le hachis de canard doit être finement grillé en surface, mais rester moelleux. Réservez hors du feu.
Ecrasez les pommes de terre à la fourchette (pitié pas de presse purée !) et faites une purée moelleuse en ajoutant 50% d'eau et 50% de lait. Salez et poivrez, ajoutez une pincée de muscade et la crème fraîche.
Dans un plat haut, étalez la moitié de votre hachis de canard, mélangez la moitié qui reste avec le même volume de purée, et étalez cette deuxième couche sur la première. Finissez par une troisième couche de purée.
Striez le sommet de votre purée avec le dos d'une fourchette. Laissez cuire à four chaud (200°) pendant 25 minutes. Vous pouvez finir la cuisson sous le grill pour obtenir un beau gratiné…

Avis de la diététicienne…

Charlotte, Amandine, Monalisa, Pompadour, Agata, Manon ou Victoria…….

Originaire du Pérou, la pomme de terre est cultivée par les Incas depuis 800 à 900 ans avant J.C.
Excellente source de glucides peu raffinés, elle nous aide à couvrir nos besoins quotidiens en fibres, avec ses 2.5 % de pectines et lignines .
Sa richesse, juste sous la peau, en vitamines et minéraux lui confère une place de choix dans notre alimentation. Elle est donc sensible à l'épluchage. C'est le seul féculent, riche en vitamine C, malheureusement, détruite en grande partie au cours de la cuisson !
Elle apporte très peu de graisses s'il n'y a pas d'ajout au cours de sa cuisson.
100 gr (2 à 3 pdt de la grosseur d'1 œuf) = 0.1 gr de lipides et 85 Calories
90 gr de chips (3 paquets individuels) = 31.5 gr de lipides et 485 Calories soit 2 plaques et demie individuelles de beurre
Ses nombreuses variétés nous offrent de grandes possibilités de préparations (salade, gratin, au four, en ragoût, en purée, dans la soupe…).
Associée aux légumes, elle facilite leur consommation auprès des enfants.
Pour les adultes, elle participe à la satiété, évite les fringales et donc les grignotages.
Les personnes âgées la préfèrent aux pâtes qui collent, au riz qui craque sous la dent et à la semoule trop sèche !!

Bref, mangez des pommes de terre pour avoir la patate !!

Le mot du Président

Bonne rentrée à tous.

Tout d'abord un grand merci à toutes celles et ceux qui ont préparé ou aidé à la réalisation de notre soirée du 10 juillet.
Nos trente ans ont été marqués de belle manière, et je pense que toutes les personnes ont passé un agréable moment, hormis les éternels râleurs, mais il y en aura toujours.
Lors de l'assemblée générale de novembre 2009, nous avions choisi tous ensemble l'option de partager un moment où un maximum de personnes participerait.
Chaque section a pu présenter un diaporama sur des présentoirs mis à notre disposition par la Communauté de Communes. Ces diaporamas très fournis donnaient bien une vue d'ensemble des activités et laissaient exprimer le talent de leurs créateurs. Bravo et merci à tous.
Les prestations du Costa Rica ont émerveillé les yeux et le buffet ravi les papilles.
Mais ne passons pas sous silence le surprenant feu d'artifice préparé et tiré par Claude ; on s'attendait à un petit feu, nous avons eu droit à vingt minutes d'étincelles d'étoiles bruyantes. Bravo là encore !.
L'animation suivante, permit à tous de danser et de terminer une chaude journée d'été.

Grâce au travail des bénévoles tout s'est très bien passé.
Cette soirée restera dans nos mémoires comme une étape importante dans la vie de l'association.
Le témoignage que, réunis, on peut faire beaucoup de belles choses.
C'est l'esprit des foyers ruraux.

Le temps de la fête passé, la reprise des activités est aujourd'hui d'actualité.
Chaque section se doit de rétablir le contact avec ses adhérents.
L'adhésion est obligatoire et doit se faire au mieux avant la fin octobre.

A cette époque nous aurons notre assemblée générale (AG) au cours de laquelle nous aurons à élire un tiers du conseil d'administration (CA) ; c'est-à-dire les administrateurs qui ont atteint leurs 6 ans d'exercice. Chaque adhérent peut se présenter au CA, le nombre d'administrateurs est de 15 ; il y a donc 5 places à pourvoir ou à renouveler.
Le bureau réunira les trésoriers avant l'AG pour uniformiser les comptes, car si vous avez été attentifs au texte d'Yves Pouponnot en début de soirée des 30 ans du foyer rural, il a été question du rôle important du trésorier dans une association. Sans contrôle des dépenses et des recettes il n'est point de réussite.

Je vous donne rendez-vous fin octobre à l'assemblée générale.

Merci et rendez-vous dans les sections.

Jean-Paul Lajoie

Animations vacances de la Toussaint à Bussac
du 25 octobre au 29 octobre 2010

Chaque année, aux vacances de Pâques et de la Toussaint, la CDC et le foyer rural proposent des animations découvertes pour les 7/15 ans.Les enfants sont partagés en groupes selon leur âge ou leur taille afin de garder une homogénéité entre eux.
Ces animations variées se déroulent l'après midi sur une semaine.

Les prochaines offriront les activités suivantes:

Lundi:	***jeux de boules et bracelet brésilien (les deux groupes)***
Mardi:	***escalade et trampoline (les deux groupes)***
Mercredi:	***équitation pour les plus jeunes et VTT pour les plus grands***
Jeudi:	***tennis de table et bicross (les deux groupes)***
Vendredi:	***atelier gourmand et tchoukball pour les plus jeunes***
	équitation pour les plus grands

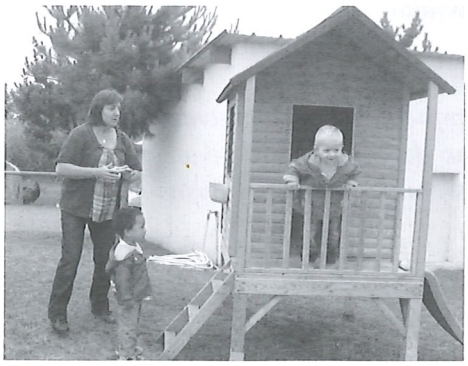
Pour s'inscrire il suffit de retourner à la mairie la brochure que votre enfant aura reçu à l'école ou au collège et de joindre le formulaire remplit, avec l'autorisation parentale et le règlement à l'ordre du foyer rural. Des brochures sont également disponibles en mairie.
Pour tout renseignement ou problème particulier, n'hésitez pas à prendre contact soit en mairie soit auprès de Mme DESTREGUIL (responsable animations vacances du foyer rural) au 05.46.91.82.39.





Avec animations vacances, les après midis sont toujours réussies…

LA RUCHE DES ENFANTS TI'AGE **Animée par les assistantes maternelles**



La Ruche des Enfants « TI AGE » a fait sa sortie de fin d'année à la Ferme de MagnéLe mardi 15 juin 2010.

AVIS AUX ASSISTANTES MATERNELLES :

Les membres de La Ruche des Enfants « TI AGE » invitent toutes les assistantes maternelles à venir les rejoindre dans la section pour diverses activités (motricité, lecture, chants, jeux, , travaux manuels, etc) le mardi matin de 9h00 à 11h15 salle du Foyer Rural. Les enfants apprécient beaucoup ces matinées récréatives. Alors n'hésitez pas à venir, vous serez accueillis avec grand plaisir.

La marche semi nocturne organisée par les assistantes maternelles et les footballeurs a eu lieu le Samedi 29 mai 2010. Dommage que le soleil n'était pas au rendez vous, mais les 300 marcheur présents ont fortement apprécié cette soirée. A l'année prochaine (28 mai 2011).

MARCHE DE NOEL



Pensez à réserver dès maintenant vos emplacements, pour le troisième marché de Noël, organisé par les assistantes maternelles, ce sera le Dimanche 28 Novembre 2010 à la salle des fêtes de Bussac Pour plus de renseignements téléphoner à
Mme DESMIER Françoise :Tél : 05 46 90 85 25



SECTION FOOTBALL

La saison de football redémarre début septembre pour toutes les catégories.

Les séniors évolueront toujours en 3ème division de district où ils n'ont sauvé leur place qu'à l'ultime journée. Sûrement dû à un relâchement en milieu de saison de la part de certains joueurs, mais aussi en partie à de grosses blessures en fin de saison. Nous n'engagerons qu'une équipe contrairement à la saison précédente. Quelques nouveaux joueurs sont venus étoffer l'effectif : nous leur souhaitons la bienvenue.
Les premiers matchs sont très encourageants : 1 victoire contre les Gonds 7à1 et1 nul contre Saintes 1à1
Les vétérans aussi ont repris le chemin du terrain les lundis à 19h30 dans la bonne humeur et toujours aussi nombreux. Après quelques séances d'entraînement deux matchs amicaux sont déjà programmés. Là aussi « deux petits nouveaux » sont venus se joindre au groupe.
Les U10 U11 (poussins) eux ne reprendront la compétition que le 25 septembre mais dès mercredi ils étaient déjà 10 à s'entraîner. Ils joueront le samedi matin et sont engagés dans un niveau moyen pour la première phase. S'ils se classent bien ils monteront d'un niveau pour la deuxième phase.
Quant aux U7 U8 U9 (débutants) ils seront une douzaine dont une demoiselle à participer aux différents plateaux du secteur qui débuteront début octobre. Souhaitons que le mauvais temps ne vienne pas trop perturber la saison. Bonne saison à tous

RANDONNEE PEDESTRE SEMI NOCTURNE organisée par SECTION FOOTBALL et SECTION RUCHE DES ENFANTS TI'AGE

Une belle réussite pour notre **1ère randonnée semi-nocturne.**Le soleil n'était pas au rendez-vous mais les 300 personnes inscrites ont bien pris le départ pour 12 Kms à travers la campagne Bussacaise. Tout d'abord, merci à Roger DAUNAS pour le choix du parcours mélangeant sentiers forestiers, chemins, routes permettant de découvrir quelques curiosités de la commune et ses environs :
La fontaine des Guilloteaux, Les bois de Montvollant, Le Moulin de Rochereau, Le village de chez Lanté, La mare de la Piffetterie
Donc ce 29 mai 2010, départ échelonné de la salle des fêtes de Bussac pour 1 km en direction de la Fontaine des Guilloteaux où sera servi un apéritif. 2 Kms plus loin, après une marche sous les bois de Montvollant, direction Charmeneuil, un stand propose des tartines de pâté et boissons (les châtaigniers du secteur font parfois office de parapluie…). 2,5 Kms de plus direction le Moulin du Rochereau. Une petite surprise attend les marcheurs : « le coup du milieu » qui donnera des forces pour repartir chez Lanté où sera proposé, sous un hangar équipé de tables et de chaises le plat principal composé de saucisses et mojettes. L'endroit est agréable mais il faut bien repartir direction les Judets pour déguster le fromage et entamer la dernière ligne droite pour une arrivée à la salle des fêtes afin de savourer le dessert et une boisson chaude. En tout, 12 kms ou un peu plus… principal composé de saucisses et mojettes. L'endroit est agréable mais il faut bien repartir direction les Judets pour déguster le fromage et entamer la dernière ligne droite pour une arrivée à la salle des fêtes afin de savourer le dessert et une boisson chaude. En tout, 12 kms ou un peu plus…

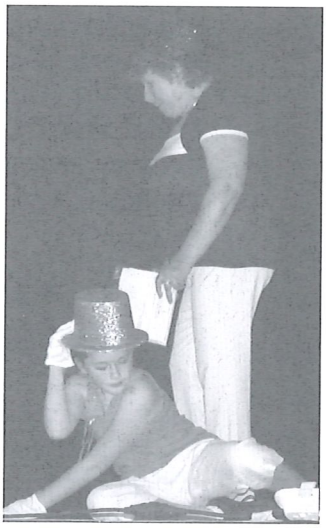
Merci également :
A Jean-Pierre FUMERON pour le prêt de son matériel et son hangar.
Au GAEC TAILLASSON pour le «coup du milieu » composé de pineau et de jus de raisin
A Guillaume JACQUES pour le fromage
A tous les marcheurs pour leur participation dans la bonne humeur et leur sens du civisme (respect de la nature, utilisation des poubelles mises à leur disposition…)





Et bravo aux organisateurs (section Assistantes Maternelles & Football de Bussac) et tous les bénévoles. Les commentaires des participants repris sur le cahier à l'arrivée encouragent les organisateurs à organiser une marche l'année prochaine. RDV est donc pris pour le 28 mai 2011.

SECTION EXPRESSION RYTHMIQUE SOLOSI





SPECTACLE DE DANSE

Le 19 juin 2010 a eu lieu le spectacle de danse dans la salle municipale de Bussac sur Charente.
A 20 h 30 Marie Claude présentait les rêves imaginaires de Camille qui se retrouvait propulsée dans le monde des pirates, du cow-boy, de l'Afrique, etc.
Une trentaine de jeunes femmes a dansé dans des rythmes variés et dynamiques dans des costumes représentant le thème des chansons.
Le bureau remercie toutes les filles qui nous ont accompagnés tout au long de l'année, également Marie-Claude, Camille, la mairie, le foyer rural, les amis et la famille qui ont participé gentiment au bon déroulement du spectacle.

SAISON 2010 – 2011

Sophie et Sylviane assurent les cours tous les mercredis soir de 20H à 21H 30.



Si vous voulez vous joindre à nous,
vous serez les bienvenus
le mercredi soir à la salle municipale

Oron-la-Ville Bussac s/Charente

SECTION JUMELAGE

Comment ne pas être triste aujourd'hui.

Albert Diserens, figure Oronaise du jumelage est décédé le 10 août dernier.
La cérémonie religieuse a eu lieu à Oron le vendredi 13 août. Nous nous sommes associés à nos amis Oronais et à la famille par la présence de Roland Monget, Guy Chapuis et Marie-Jo son épouse, qui avaient fait le déplacement.
Une gerbe de fleurs a été déposée au nom de tous les membres du comité de jumelage de Bussac.
Forcément, les mots manquent pour dire notre émotion.
Albert Diserens, né le 29 septembre 1917, était le syndic d'Oron qui avait paraphé l'acte de jumelage le 31 mai 1981 en compagnie de Guy Chapuis alors maire de Bussac.
Tout au long de ces années, Albert Diserens, ou plus affectueusement « Didi », nous aura marqué par sa gentillesse, son écoute, et son engagement à faire vivre le jumelage Bussac-Oron.
En rédigeant la préface du livre de Roland Monget « Jumelage, 20 ans d'histoire », il avait mieux que quiconque décrit l'âme de ce jumelage depuis tout ce temps, Didi n'avait manqué aucun échange du jumelage, faisant chaque déplacement à Bussac.
Enthousiaste, en dépit du poids des années, et n'hésitant pas à se dépasser, il avait souhaité être encore présent lors du repas de clôture de notre séjour à Oron l'an passé.
Comment pourrions-nous l'oublier.
D'autres amis ont été touchés par le deuil pendant cet été, je pense particulièrement à Nicole Rivasseau qui a perdu sa maman et à qui j'adresse au nom de tous les membres du comité nos pensées amicales.

PREFACE



20 ans... L'âge d'or à l'échelle humaine ; une poussière à celle du temps.

Me revient en mémoire notre première rencontre si chaleureuse entre la Mairie de Bussac sur Charente et la Commune d'Oron-la-Ville en Suisse française. Demeurent pour moi inoubliables la réception au sein des familles, les échanges d'idées et la comparaison entre les institutions de nos deux pays. Véritable confrontation entre la mer et la terre.

Fructueuses, pleines de joies, de rires et d'amitié, ces réunions restent pour ceux qui les ont vécues un véritable bain de jouvence.

Dans un monde où règnent la haine, la suspicion et la violence, n'est-il pas réconfortant de se désaltérer à la source des vraies valeurs.

Aujourd'hui il appartient à la jeunesse de s'engager sur le chemin tracé par les aînés. Avec l'enthousiasme qui leur est propre afin de démontrer aux anciens qu'il y a autre chose chez les jeunes que puérilité.

Pour conclure, je tiens à féliciter et à remercier l'auteur du livre que vous avez sous les yeux. Il mérite la gratitude de nous tous.

Et c'est à la Vaudoise, le verre à la main, que nous lui disons : « Honneur et Respect »

Albert Diserens

Avec la rentrée, nos activités vont reprendre, ainsi que la préparation de la réception de nos amis suisses pour l'été 2011.
Ce rendez-vous aura une saveur particulière puisque comme vous le savez,

nous fêterons les 30 ans du jumelage.

Je souhaite que cet anniversaire soit l'occasion d'un nouvel élan pour notre jumelage
Encore en préparation, les animations festives, les rencontres amicales, les sorties diverses, seront d'excellents moments de convivialité et permettront, j'en suis sûre, d'élargir le groupe du jumelage.
J'invite d'ores et déjà les personnes qui souhaitent nous rejoindre à se faire connaître auprès de Marie-Claude, notre secrétaire de mairie, ou à d'autres membres du comité de jumelage.

Je vous donne dès maintenant rendez-vous pour la semaine du 31 juillet au 7 août 2011 qui sera riche de surprises, d'animations et bien entendu d'amitié.. Pour l'instant je ne peux pas en dire plus pour ne pas
dévoiler tout ce qui nous attend, mais je compte sur vous tous pour que cette rencontre reste un des moments forts de notre jumelage.
Bon courage à tous et bonne rentrée.

Brocante 2010



Malgré un temps incertain le matin, les exposants étaient présents et le soleil qui est rapidement revenu a emmené avec lui de nombreux visiteurs.

C'est une journée positive et toujours agréable.

Vivement l'an prochain !



SECTION BOULE BUSSACAISE

Réservez votre soirée pour le super **LOTO**

Samedi 6 Novembre 2010 à 20H3O
Salle des fêtes (ouverture des portes à19H45).





Cette année encore le méchoui de la section a été fort apprécié…

SECTION GYMNASTIQUE ET RANDONNEES PEDESTRES

Nous avons terminé l'année par notre assemblée générale le 2 juillet 2010.


L'assemblée reste dans l'ensemle bien attentive...

Pour clôturer l'année et fêter les vacances nous étions une 60ène à dîner au Moulin de la Benne. Ainsi les marcheurs et les gymnastes peuvent se rencontrer et bavarder. C'est toujours dans une très bonne ambiance que la soirée se passe.


... on retrouve les adhérents sous leur véritable facette...

Les marches reprennent :

Le lundi 6 septembre 2010. Il y a toujours trois groupes. Le 1er appelé « Les Marches Rapides » encadré par Claude MONGNE, le 2ème appelé « Les Marches Moyennes » encadré par Bernard THOMAS et Roland MONGET, et le 3ème appelé « Marche à Petite Vitesse » encadré par Janine COSTE et Robert ORGE.

Les cours de gym reprennent :

Le mardi 7 septembre 2010 à 18 h 45 avec notre animateur professionnel Eric MARTINET, et ce tous les mardis. Ces cours sont très dynamiques et rythmés par de la musique. A chaque cours Eric nous fait travailler l'ensemble du corps.
Le vendredi 10 septembre avec Janine COSTE à 18 h 45, et ce tous les vendredis. Janine propose un cours plus doux.
Une très bonne ambiance règne sur ce groupe de femmes. Et on attend toujours des hommes courageux pour ce joindre à nous !

Le bureau s'est réuni pour élire le nouveau bureau pour l'année 2010/2011 :

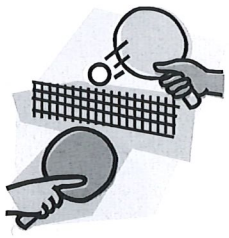
Présidente : Stéphanie LE SAOÛT
Secrétaire : Anne NAVARRO
Trésorière : Anne SMITS
Animatrice sportive : Janine COSTE
Membre actif : Jean-Paul LAJOIE

Secrétaire adjointe : Liliane FOUQUET
Trésorière Adjointe : Nicole CHABOT
Conseiller technique : Robert ORGE

A noter sur vos agendas ***Repas Fruits de Mer le 16 octobre 2010.***
Penser à vous inscrire, soirée ouverte à tous.

Bonne reprise à toutes et à tous.

SECTION TENNIS DE TABLE



Reprise de l'activité depuis le 1er septembre 2010.

Renseignements auprès de M. Gérard PASTUREL tél : 05.46.92.22.06 ou 06.28.29.57.01

Pour info : tous les vendredis de 10 heures à 11 heures nous avons le plaisir de faire pratiquer ce sport à 8 handicapés encadrés de leurs moniteurs (ceci depuis mai 2010).

SECTION REMISE EN FORME



Réouverture de la salle
Lundi & mercredi
De 18 H 00 à 20 H 00

Réinscription jusqu'au 29 septembre 2010 à la salle.

Venez nombreux !!!

SECTION JEUX DE SOCIETE



Septembre, c'est la rentrée même pour les amateurs de jeux de société.

En effet, la section a repris les activités depuis le 09 septembre 2010.
Désireux de se joindre à la vingtaine d'adhérents (25), vous pourrez pratiquer l'activité de votre choix : jeux de cartes (belote, tarot…), scrabble, dominos, etc.
Tous les jeudis, de 14 heures à 18 heures à la maison des associations du foyer rural, vous serez accueillis et traditionnellement un petit goûter vous sera proposé à 16 heures.
Pour toute participation, seule, la carte du foyer rural est obligatoire.

La section organise un concours de belote le 15 novembre à la Salle municipale

Renseignements auprès de
Dorianne : 06.61.74.89.75





Revue de presse…

Une première dans notre revue de presse : un Bussacais souhaitant rester anonyme nous a fourni un extrait du journal l'Equipe dans lequel on parle de Joris Daudet.



Des bénévoles en train de charger le camion. PHOTO LUCIEN NORMANDIN

Le drame de la tempête Xynthia est encore présent dans tous les esprits. Alertés par leurs collègues de Charron, les élus de Bussac-sur-Charente ont présenté, dans le dernier bulletin municipal, les besoins matériels de la population sinistrée. En effet, beaucoup d'habitants de Charron manquent encore du matériel ménager le plus élémentaire.

L'appel ainsi lancé a été très bien entendu par la population bussacaise, qui a accepté de donner divers objets : chambres d'enfants, gazinières, ordinateurs, téléviseurs, canapés… Tous ces biens ont été rassemblés par une équipe de bénévoles coordonnée par des élus. Il est remarquable que cette équipe a été composée par trois jeunes du Centre éducatif renforcé de Bernay-Saint-Martin (Yann, Aurélien, Marios). Ces jeunes « mal dans leurs pompes » ont démontré qu'ils étaient aussi capables d'actes concrets de solidarité.

La collecte et le transport de tous ces biens ont été assurés bénévolement par Serge Gaudin, qui a mis à disposition un camion. À l'arrivée, ces dons ont été répartis dans les familles les plus nécessiteuses par la municipalité de Charron.

Par-delà les multiples dons reçus, celle-ci a pu distribuer ainsi les deux tiers [illegible] étant tou-

Le village de Bussac / Charente est jumelé avec Oron-la-Ville, commune Suisse du canton de Vaud depuis bientôt 30 ans. Cette semaine, 25 élèves de 15/16 ans et leurs ac[illegible]eurs sont venus visiter la région pour fêter la fin de leur cycle correspondant à nos secondes. C'est la [illegible] que j'organise un tel voyage explique Olivier Candaux, leur maître de classe. Nous avons pour objectif de découvrir un site par jour. Saintes et une promenade en gabarre, La Corderie Royale et le chantier de l'Hermione, Brouage, le château de la Rochecourbon sont autant de découvertes que nos jeunes amis Suisses ont pu réaliser. Une course d'orientation a même été organisée dans la campagne avec les membres [illegible] de jumelage afin de la commune. Le retou[illegible] fectué mardi dernier, [illegible] halte au Futuroscope… per la route en deux. [illegible] berge de jeunesse d[illegible] qui les recevait tout au leur séjour saintongeais

BUSSAC-SUR-CHARENTE

Sa jumelle vient de Suisse



Ch. Dourthe se prépare à la course d'orientation.

PHOTO LUCIEN NORMANDIN

Ces jours-ci, Bussac-sur-Charente recevait une délégation scolaire d'Oron-la-Ville, commune jumelle de Suisse. Cette délégation comprenait 25 jeunes de niveau de fin de collège, accompagnés par sept adultes dont Jean Barbot, conseiller municipal.

Ces jeunes qui arrivent de la région de Lausanne (Oron est situé à plus de 20 kilomètres de cette ville) étaient heureux de [illegible] région océani- ou des grands sites, le dimanche a été consacré à la découverte de la campagne grâce à une course d'orientation préparée par Thierry Guéraud, animateur sportif à la CdC.

La météo maussade n'a pas empêché jeunes et adultes de constater combien la campagne de Bussac était variée : bois, prés, cultures, vignes.

Dès à présent, les élus des deux cités commencent à prépa- [illegible] anniversaire des



[illegible]aire de Bussac / Charente lors du pot d'adieu dimanche soir.



[illegible]S DU MONDE

Le Mondial n'a e[illegible]

READE FAÇON GLADIA[illegible]

[illegible] Britannique n'y est pas al[illegible] [illegible]in morte pour conquérir le tro[illegible] [illegible] de championne du monde [illegible]ère (2007, 2008 et 2010). [illegible]le depuis sa chute aux Jeu[illegible] [illegible]elle a joué des coudes et [illegible] – ce qui est permis en BM[illegible] [illegible]dre le pouvoir dès la pre[illegible] [illegible] droite et ne plus le lâcher [illegible]rivée. Un succès qui la [illegible]évidemment dans la pers[illegible] [illegible]ix de Londres, chez elle,

LLÉ EXPULSÉE

[illegible]eur de Reade a fait [illegible]er provisoire de la [illegible]0, Laetitia Le Cor[illegible] [illegible]e sur la première [illegible] à déchausser, [illegible]m'a vraiment [illegible] même si ça [illegible]e suis très, [illegible]en, la piste [illegible]i, me met [illegible]t Le Cor-

[illegible]nche) – POLYNORMANDE

roisé d'été

[illegible]illes d'après Tour. Cet après-midi, entre [illegible] (Manche), les coureurs du Tour et ceux [illegible]e retrouvent à la Polynormande, pour la [illegible]rse en ligne de 30 km puis un final en [illegible]

[illegible]ssi un retour [illegible]marque. « Il était très fort, au[illegible]dessus », note simplement Fabrice Vettoretti, entraîneur national.

DAUDET COMBLE UN VIDE DE DIX ANS

Derrière le duo Stromberg-Nhlapo pointe un autre duo, français celui-là, composé de Joris Daudet et Thomas Hamon. C'est un peu en condensé le jeune qui monte et l'ancien qui se maintient. Le bronze revient au Bordelais Daudet, athlète hyper tonique qui sort tout juste des rangs juniors. « J'ai à mon palmarès cinq participations à des manches de Coupe du monde et je n'avais jamais passé le stade de la demi-finale. La course ici avait le même format. Je suis en finale et je fais trois. Le bonheur ! Je n'ai pas fait de

[illegible] RELÈVE

Sylvain André, junior du pôle France d'Aix-en-Provence, a tout cassé cette année. Il s'est imposé aux Championnats de France et d'Europe et hier il a marché sur le monde ! « J'ai réalisé tous mes objectifs, jubile-t-il. Cette année, c'était une première marche. Il me reste à confirmer dès l'an prochain en Élite. »

HERVÉ BOMBRUN

CLASSEMENTS

ÉLITE HOMMES : 1. Stromberg (LET) ; 2. Nhlapo (AFS) ; 3. **Daudet** ; 4. **Hamon**.
ÉLITE FEMMES : 1. Reade (GBR) ; 2. Walker (NZL) ; 3. Post (USA) ; 4. **Despeaux** ; – 7. **Le Corguillé**.
JUNIORS HOMMES : 1. **André** ; 2. Lejins (LET) ; 3. Van Gendt (HOL).
JUNIORS FEMMES : 1. Van Benthem (HOL) ; – 5. **Le Roux**.

VTT – COUPE DU MONDE (5e manche)

Absalon cède du terrain

DEUXIÈME à Val di Sole derrière Nino Schurter, le Vosgien

MULTI - SERVICES

François TEXIER
Aménagement, rénovation, réparation
23 B Chemin des Guilloteaux
T 06 99 43 57 16

INFIRMIER LIBERAL

Thierry THIBAUDEAU
34 Chemin des Grands Champs
T 05 46 93 44 00

INFIRMIERE

Marilyne VIEUILLE
44 Chemin des Chagnauds
T 05 46 93 07 74

ELECTRICITE

Stéphane GABRIAULT
38 Chemin de Choisy
T 05 46 97 84 46
Fax 05 46 74 23 85
T 06 70 01 02 72
sgabriault@gmail.fr

MACONNERIE - RENOVATION

Yvon PEROCHAIN
16 Chemin de la Mare de l'Abbaye
T 05 46 93 13 10
T 06 68 29 77 14

M.O JARDIN

Tontes, tailles, plantations, débroussaillages, désherbages
T 06 72 94 49 94

L'AS DU CARREAU
Artisan Carreleur

Neuf et rénovation
carrelage sol et murs
Faïence, mosaïque,
petite maçonnerie
T 06 12 63 14 19
T 06 14 15 62 34

C S P
Chauffage Sanitaire Pelletreau

Sur mesure Chauffage, Solaire,
Pompe à chaleur, Climatisation
Tous sanitaires
CSP17100@gmail.com
T 06 60 32 21 42

FOREVER LIVING PRODUCTS
La Santé au naturel

Jacky et Lucette PAGE
Distributeurs agréés
T 06 61 98 86 28
T 06 04 02 25 15

Fabienne Couture - Retouche

34 Chemin des Judets
T 06 17 59 63 01
Mardi-Mercredi et Jeudi
de 9h à 19h
Lundi et Vendredi sur RDV

ELECTRICITE

SARL Michel SARDAIN
25 Chemin des Deaux
T 05 46 93 26 53

Christian MENAUD

Toutes transactions immobilières
T 05 46 97 75 24
T 05 46 93 55 25
T 06 75 75 72 56

Terrassement - Assainissement
Démolition

L.T.C.M
Traitement de tous travaux
Aménagement de terrain
84 Chemin de la Rétorie
T 06 23 26 02 15

MISTER PILES.fr
Distributeur Spécialisé

EURL Jean BARBOT
T 06 19 28 64 16
Fax 05 46 93 21 72
misterpiles@orange.fr

M.S.M
MOREAU SERVICES MULTIPLES

Travaux intérieur/extérieur
Petite maçonnerie
Carrelage, peinture, placo
Entretien et nettoyage des toitures, façades et jardins
T 05 46 97 88 15
T 06 63 45 50 74


Ecole Gustave Courbet





